

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

Le vendredi vingt et un octobre deux mille vingt deux à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
103	28 +27	55
Quorum		52
Total des voix (P32 +R43)		75
Majorité absolue		39

ETAIENT PRESENTS :

24 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
MM.	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Jean-Louis BROCHIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance
	Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
	Serge CURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Olivier FREGEAC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mmes	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Samantha KHALIZOFF, déléguée de la Communauté territoriale Sud Luberon
MM.	Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Jacques NATTA, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Christian ONTIVEROS, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

1 représentant du département des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M. | Christian HUBAUD

3 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

REÇU EN PREFECTURE

Le 26/10/2022

Application agréée E-legalite.com

communes de 1 500 à 15 000

99_DE-084-2584 02304-20221021-DEL IB_2022_

- Mme Marie-Christine ALZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège de habitants
- MM. Vincent DAVAL, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Yves WIGT
- MM. Christian MOUNIER, délégué du Conseil Départemental de Vaucluse par Philippe GINOUX
Didier REAULT, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Christian HUBAUD
- Mme Noëlle TRINQUIER, déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse par Sylvie GREGOIRE

20 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme Marie-Laurence ANZALONE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence par Mireille SUEUR
- M. Jean-Marc BRABANT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT
- Mme Martine CESARI, déléguée de la Métropole Aix Marseille par Marylène BONFILLON
- MM. Jean-David CIOT, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Olivier FREGEAC
Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Jean-Louis BROCHIER
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL
- Mme Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
- MM. Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Christian ONTIVEROS
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT
René JAUFFRET, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Yvan BOURELLY
Gérard JUSTINESY, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Roland CARLIER
David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Fabrice MARTINEZ
- Mme TOCABENS
- MM. Dominique LIBES, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Isabelle PORTEFAIX
Gilles MEGIS, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Serge CURNIER
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch par Jean-Pierre TEMPLIER
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA
Roger PELLENC délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Jacques NATTA
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE
- Mme Amapola VENTRON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par Romain BUCHAUT

3 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM. Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Lucien GALLAND
Rémi ODDOU, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Vincent DAVAL
Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Marie-Christine LAZARO

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

- M. Bernard ALAMELLE, délégué suppléant de Pertuis
- Mmes. Véronique BOUTEILLE, SMAVD
Frédérique COUTAZ, SMAVD
- MM. Christian DODDOLI, SMAVD
Julien GOBERT, SMAVD
Bertrand JACOPIN, SMAVD
Philippe PICON, SMAVD
Patrick ROUILLES, délégué suppléant de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

Délibération n° 2022-52
Formation Générale

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 21 OCTOBRE 2022

Projet de feuille de route Etat – Région – SMAVD – AERMC – EDF : contexte et grandes orientations proposées

La « Feuille de route » est une démarche proposée par l'Etat pour faire suite au Plan Durance Multi-Usages qui avait été mis en œuvre entre 2005 et 2015. Une première feuille de route a été portée entre 2016 et 2018 puis une seconde pour la période 2019-2021. L'objectif de cette démarche est de maintenir un cadre partenarial et se fixer collectivement les grands objectifs pour la Durance pour les prochaines années. Les partenaires signataires sont l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le SMAVD, l'Agence de l'eau et EDF.

L'Etat, par l'intermédiaire de la mission Durance de la DREAL propose de reconduire cette démarche par la rédaction d'une nouvelle Feuille de Route pour la période 2023-2027.

Cette durée de 5 ans est proposée du fait qu'à partir de 2027, ce sera au Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Durance piloté par le SMAVD qui constituera le cadre de partenariat pour porter une politique ambitieuse de gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, des milieux et du risque inondation, à l'échelle du périmètre arrêté pour ce schéma.

Trois axes stratégiques, déclinés en sous-axes sont proposés, listés ci-dessous.

AXE STRATEGIQUE 1 – Poursuivre la mise en place d'une gouvernance adaptée aux enjeux de la Durance

- Sous-axe 1.1 : Positionner l'EPTB entre la déclinaison des grandes politiques publiques et les attendus du territoire
- Sous-axe 1.1 : actualiser la gestion de crise

AXE STRATEGIQUE 2 – Faciliter l'émergence et l'aboutissement des projets

- Sous-axe 2.1 : développer l'approche globale et le mode projet sur l'axe Durance
- Sous-axe 2.2 : assurer la prise en compte de l'ensemble des exigences réglementaires et des volets financiers dès la conception d'un projet

AXE STRATEGIQUE 3 – Accompagner la transition vers le SAGE

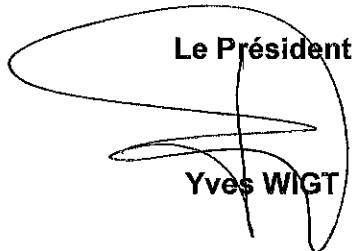
- Sous-axe 3.1 : accompagner les réflexions préliminaires au SAGE sur l'adaptation au changement climatique
- Sous-axe 3.2 : recenser, partager, rationaliser et pour les plus récents exploiter les suivis et études sur la Durance

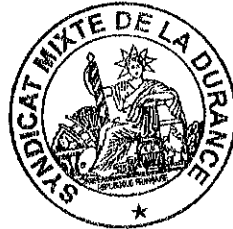
Un premier échange est proposé sur la base de ces orientations, dans la perspective de la finalisation du document, qui pourra être proposé pour validation et signature lors du Comité syndical du mois de décembre.

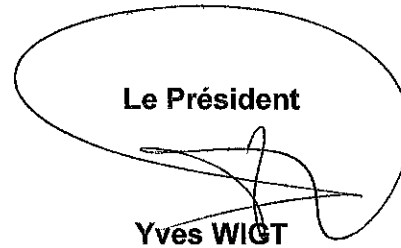
**Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

- **APPROUVE** les orientations de la feuille de route présentée,
- **AUTORISE** le Président à poursuivre la finalisation du document.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 26 OCT. 2022

Le Président

Yves WIGT



Le Président

Yves WIGT